

# Particuliers

## Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule (Formulaire 13750\*07)

[Accéder au Formulaire – Cerfa 13750\\*07 \(https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/13750\)](https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/13750)

Vous devez vous munir d'une copie numérique (photo ou scan) de ce formulaire rempli. Vous devez le joindre à plusieurs autres documents lors de la démarche à effectuer sur internet.

### **Attention**

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.

➤ [Carte grise \(certificat d'immatriculation\) \(https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=N367\)](https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=N367)